

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Moïse, tenue au 120 rue Principale à Saint-Moïse, le **3 octobre 2016**, à 19h30, sous la présidence de Monsieur Paul Lepage, maire.

Sont présents : Monsieur Patrick Fillion, conseiller # 1
 Madame Marielle Bérubé, conseillère # 2
 Madame Diane Parent, conseillère # 3
 Monsieur Maxime Anctil, conseiller # 4
 Madame Nancy Côté, conseillère # 5
 Madame Suzie Boudreau, conseillère # 6

Sont absents :

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière

Formant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte par la présidente.

152-16 **ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Saint-Moïse d'accepter l'ordre du jour, de laisser ouvert l'item Divers et d'accepter les procès-verbaux du 6 et 19 septembre 2016.

Maire

LISTES DES FACTURES

SALAIRES et DÉDUCTIONS	
Remise Fédérale	637.13
Remise Provinciale	1615.81
Administration	1764.72
Conciergerie	122.45
Opérateur eau potable	893.20
Inspecteur municipal	193.53
Traitement eau usée	14.86
Voirie	2053.93
RÉSEAU ROUTIER	
Asphalte froide	266.05
Nivelage routes	3173.20
MATIÈRES RÉSIDUELLES	
Collecte ordure et récupération (9/12)	1733.73
DIVERS	
Électricité (éclairage public)	388.29
Électricité (pompe, 39 route de la Montagne)	30.96

Électricité (centre municipal, 120 rue Principale)	214.50
Électricité (bureau, 117 rue Principale)	135.79
Électricité (puit, 54 chemin Kempt)	510.57
Électricité (patinoire, 15 rue Fraser)	149.41
Électricité (réservoir, route de la Montagne)	30.52
Téléphone (centre)	73.68
Téléphone (bureau, centre sportif, puit)	466.65
Téléphone (cellulaire)	39.49
Essence, huile et diesel	617.41
Fonds information du territoire	4.00
Frais de postes (journal)	68.93
Frais de postes (analyse d'eau)	84.79
CSST	20.69
Redistribution droit carrière municipalité La Rédemption	2431.97
Frais de postes (timbres)	293.19
Honoraires architecte rénovation façade centre municipal	3693.28
Honoraires architecte rénovation toit centre municipal	1964.92
Contrat de service ancien photocopieur Canon	336.33
Achat et installation photocopieur couleur Canon	6294.88
Achat exercices extérieurs et installation (projet parc)	29833.71
Quote-part MRC	19821.30
Réparation tracteur pelouse	63.23
Réparation débroussailleuse tracteur	157.52
Papeterie et fourniture de bureau	252.41
Dépôt du rôle d'évaluation 2017	724.43
Réparation porte garage municipal	412.65
Chlore liquide	34.44
Réparation char allégorique	242.82
Pièces Bacco	28.13
Avis public dérogation mineure	133.04
Analyse eau potable et usée	625.47
Entretien éclairage rue	132.85
Colloque ADMQ No 140-16	75.00
Balance paiement Ent. Gervais Langlois (parc) No 146-16	18822.93
	101678.79

mention

Je, Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Moïse certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour acquitter ces factures.

153-16**ACCEPTATION DES FACTURES**

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Monsieur Maxime Ancil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement des factures énumérées précédemment.

Maire

154-16 **DON**

Il est proposé par Madame Suzie Boudreau, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise un don de 50,00\$ au Service incendie de la MRC de La Matapédia pour la fête d'Halloween.

Maire

155-16 **DON**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement des billets, au montant de 25,00\$ chacun pour l'activité Souper Show du 5 novembre 2016, pour les députés et leurs attachés politique.

Maire

156-16 **DON**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise un don de 100,00\$ à Les Voix de la Vallée pour le programme souvenir de leur 50^e anniversaire, en septembre 2017.

Maire

157-16 **AVIS DE MOTION**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement qu'un avis de motion soit donné afin d'adopter le règlement numéro 2016-04 visant à abroger le règlement numéro 2000-01 relatif à l'entente intermunicipale pour la fourniture de services d'inspection par la MRC de La Matapédia.

Maire

158-16 **SERVICE D'INSPECTION MRC**

Autorisant la conclusion d'une entente intermunicipale pour la fourniture de services en matière d'inspection par la MRC de La Matapédia

ATTENDU que la MRC de La Matapédia offre aux municipalités locales qui la composent des services régionalisés en matière d'inspection en bâtiment et en environnement;

ATTENDU que le mandat confié à la MRC de fournir des services d'inspection à une municipalité locale doit se faire par le biais d'une entente intermunicipale;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Moïse et la MRC de La Matapédia désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (L.R.Q., chapitre C-27.1) pour conclure une entente pour la fourniture de services en matière d'inspection par la MRC de La Matapédia;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Madame Suzie Boudreau, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu ce qui suit

- 1) La municipalité de Saint-Moïse autorise la conclusion d'une entente intermunicipale pour la fourniture de services en matière d'inspection par la MRC de La Matapédia. Cette entente est annexée à la présente résolution pour en faire partie comme si elle était ici au long reproduite;
- 2) Le maire et la secrétaire-trésorière sont autorisés à signer ladite entente intermunicipale pour et au nom de la municipalité de Saint-Moïse.

ADOPTÉE à Saint-Moïse, ce 3^e jour du mois d'octobre 2016

Paul Lepage, maire

Nadine Beaulieu, sec-très.

159-16 **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le 2^e versement des sommes payables par la municipalité pour les services de la Sûreté du Québec au montant de 12 681,00\$ pour l'année 2016.

Maire

160-16 **AVIS DE RETARD PAIEMENT DE TAXES**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise l'envoi de relevé d'état de comptes pour les taxes impayées.

Maire

mention **RÔLE D'ÉVALUATION**

Le rôle d'évaluation 2017 pour l'année triennale 2015-2016-2017 d'une valeur imposable de 31 197 900,00\$, a été déposé au conseil.

161-16 **DÉROGATION MINEURE 02-2016**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement que suite aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte la demande de Monsieur Jason Gagné pour l'immeuble sis au 76, route 132.

Cette demande consiste à la construction d'un garage annexé à la maison principale dont la porte de garage aura une hauteur de 3 mètres au lieu de 2,75 mètres, comme autorisé au plan d'urbanisme.

Maire

162-16 **PROGRAMME TECQ 2014-2018**

ATTENDU que la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que :

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Maire

163-16 **LOCATION GARAGE MUNICIPAL**

Il est proposé par Madame Suzie Boudreau, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise la location du garage municipal à Transport Rock Gagné Inc.

Le tarif de location est de 600,00\$ par mois pour une période allant du 15 novembre 2016 au 15 avril 2017.

Le coût de l'électricité du garage sera au frais, durant cette période, à Transport Rock Gagné Inc.

Par la même résolution, le conseil demande une copie de leur police d'assurance.

Maire

164-16 **ENTRETIEN PAYSAGER**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse renouvelle le contrat avec Groupe Bélanger Prestige pour l'entretien paysager 2016-2017.

Maire

165-16 **EMPLOYÉ MUNICIPAL PÉRIODE HIVERNALE**

Il est proposé par Monsieur Maxime Anctil, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse embauche Monsieur Louis-Marie Lévesque pour assurer l'enlèvement de la neige de toutes ses installations à partir du début du mois de novembre 2016 jusqu'à la fin mai 2017.

Il devra combiner les tâches d'enlèvement de la neige, d'opérateur d'eau potable et d'inspecteur dans une semaine de 40 heures, au taux horaire actuel.

Maire

166-16 **NETTOYAGE ÉGOUT PLUVIAL**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le nettoyage sous pression du réseau d'égout pluvial.

Maire

167-16 **BUDGET OMH 2016 RÉVISÉ**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte le budget révisé 2016 de l'OMH de Saint-Moïse qui modifie sa participation à 5 444,00\$ au lieu de 5 044,00\$.

Par cette même résolution, autorise le paiement du versement final pour 2016 de 2 944,00\$.

Maire

168-16 **PROJET PARC - TRAVAUX**

Il est proposé Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise la confection des bases de béton nécessaires par Les Constructions Nouvel Horizon, au montant de 4 024,12\$, l'achat et l'installation d'une clôture, par Les Entreprises Silfrid, au montant de 7 100,00\$ plus taxes, et l'aménagement paysager par Bélanger paysagiste, au coût de 14 789,02\$, dans la cadre du projet du parc intergénérationnel.

Maire

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée déclare la séance levée à 21h00.

Président

Secrétaire